

**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**N° B801 AU R+8**

ENTREE	5.80 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	38.64 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	6.82 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.77 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	13.23 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	12.43 m <sup>2</sup>
SDB	4.91 m <sup>2</sup>
SDE	2.30 m <sup>2</sup>
WC	1.21 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 97.11 m<sup>2</sup>**

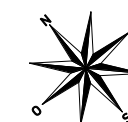
TERRASSE 38.52 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 135.63 m<sup>2</sup>**

PAGE 1/2

**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	—	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
[ ]	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		—	Retombée de poutre



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

**INDICE E - TMA 26/12/2022**

